

Pays de la Loire, Mayenne
Fromentières
le Grand-Coulonge

Demeure dite château

Références du dossier

Numéro de dossier : IA53004504
Date de l'enquête initiale : 2022
Date(s) de rédaction : 2022
Cadre de l'étude : enquête thématique départementale rivière Mayenne
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : demeure
Parties constituantes non étudiées : chapelle, pigeonnier, fossé, parc, mur de clôture, portail, dépendance, puits, remise, écurie, étable, cour, toit à porcs

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : isolé
Références cadastrales : 1833, C1, 136, 143 à 147 ; 2022, C, 10, 11, 681

Historique

L'histoire du Grand-Coulonge a fait l'objet d'une étude monographique par Gérard d'Ambrières, publiée dans la revue la Province du Maine en 1989. Celle-ci s'appuie principalement sur les archives familiales héritées des Le Tessier, propriétaires du domaine à compter de la fin du XVI^e siècle, auxquelles il faut ajouter les amendes et remembrances des plaids de la seigneurie de Fromentières dont était vassale celle de Coulonge.

Un site féodal à l'histoire complexe

Un premier aveu est rendu le 29 juin 1410 par Colette de Gouby, femme de Fouquet de la Rongère pour son "lieu et hébergement, domaine et appartenances de Coulonge" comprenant "hébergement, estrage, fuie, garenne, aires, terres arables et non arables, gasts, prez, pastures, boys, hayes, landes, foussez, plasses, brosses et lices, sauldraies, ouzeraies et autres choses". Comme le précise Gérard d'Ambrières, cet acte indique déjà les limites de la seigneurie qui ne varieront guère par la suite : du ruisseau de l'Esclevon au sud au coteau du ruisseau du Pont-Manceau au nord, de la Mayenne à l'ouest et à l'est "une limite moins nette qui coupe en biseau la route de Fromentières". Il semble que la Chanteguerie – aujourd'hui le Petit Coulonge – en fasse déjà partie.

En 1420, Jean Machefer et Jeanne de la Rongère son épouse rendent à leur tour aveu pour Coulonge "tant en fié que en domaine". Cette dernière est veuve en 1425 et c'est à la suite de son remariage avec Pierre de Meaulne que le manoir change à nouveau de mains au milieu du XV^e siècle. En 1469, leur fils Guillaume de Meaulne, écuyer seigneur de Coulonge, rend à son tour hommage "à cause et par raison du domaine de Coulonge avec ses appartenances et dépendances". A la mort de Guillaume, ses enfants héritent en indivision de la terre de Coulonge et émargent aux plaids de Fromentières dans la 2^e moitié du XV^e siècle et le début du XVI^e siècle, mais ces documents, souvent difficilement lisibles, n'apportent pas de description complémentaire.

De cette complexe indivision, sur laquelle s'étend longuement Gérard d'Ambrières, et qui voit les héritiers de Meaulne rendre hommage pour des portions de Coulonge, on retiendra peut-être surtout le passage de Mathurin Cheminard, fils d'Olivier Cheminard et de Marie de Meaulne. Celui-ci est seigneur de Coulonge dans deux aveux de 1514, alors qu'il est encore mineur et représenté par son oncle et tuteur doyen de l'église du Mans, et de 1540. A cette époque s'opère semble-t-il la scission du Petit-Coulonge, bien que le statut féodal du lieu paraisse incertain tout au long de son histoire : tantôt terre

noble ou maison seigneuriale, tantôt simple lieu ou métairie, le Petit Coulonge voit la construction d'une grande maison de maître sur terrasses à l'aplomb de l'Esclevon au XVIIe ou au XVIIIe siècle, aujourd'hui détruite.

La conservation des témoignages de la féodalité

Transformé au XIXe siècle comme la plupart des domaines seigneuriaux bordant la Mayenne, le Grand-Coulonge se singularise par la préservation ostentatoire de ses attributs féodaux. La plateforme quadrangulaire où se trouve le logis est ainsi encore partiellement ceinturée de ses anciens fossés qui pourraient être ceux cités dans l'aveu de 1410. Toutefois, en 1899, l'instituteur communal signale qu'à "la ferme de Grand-Coulonge on voit encore les restes d'une enceinte circulaire avec talus en terre entourée d'un fossé dite le fief et ayant le même usage que les mottes féodales". A moins d'une erreur de l'auteur, cette autre enceinte évoquant une motte castrale n'est pas localisable sur site et n'est pas visible sur le plan cadastral de 1830.

Le pigeonnier circulaire ou fuie est également un privilège féodal, l'un des rares exemples conservés à proximité de la Mayenne. On en signale un au Grand-Coulonge dès 1410, mais il est difficile d'avancer une datation exacte pour l'édifice actuel ; en revanche, il ne fait guère de doute qu'il ait été repris et modifié vers le XVIe ou le XVIIe siècle, comme l'atteste la forme de la couverture. Chanfreinés, certains éléments de charpente (poinçon, entrants) sont peut-être antérieurs. L'axe central tournant et l'échelle qui permettait d'accéder aux boulins a disparu. La couverture a été restaurée en 2013.

Quant à la chapelle, semble-t-il dédiée à saint Mathurin, elle est postérieure à l'aveu de 1410 qui ne la cite pas. Invoquant l'abbé Angot, Gérard d'Ambrières précise qu'elle est construite au XVe siècle car l'érudite y aurait vu les armoiries de Meaulne peintes sur des culots ; mais si on se réfère à son dictionnaire, l'abbé Angot affirme au contraire qu'elle est construite et fondée d'une messe tous les mercredis en 1631. La prudence s'impose : ce texte de fondation n'a pas été retrouvé et rien n'atteste non plus de l'existence de ces armoiries peintes. L'édifice accusant encore le style gothique (baies trilobées, accolades de la porte et du lavabo liturgique), il ne peut être daté de 1631. Il faut sans doute considérer l'hypothèse que, au regard du vocable saint-Mathurin, la chapelle pourrait avoir été édifiée comme oratoire pour Mathurin Cheminard, seigneur de Coulonge au milieu du XVIe siècle. Le clocheton en pierre de taille est peut-être ajouté lors de la fondation en 1631. L'édifice était encore utilisé en 1739, bien qu'il n'apparaisse ni sur la carte de Jaillot de 1706, ni sur la carte de Cassini. Il est soigneusement restauré à la fin des années 2010.

L'acquisition par la famille Le Tessier

Dans la 2e moitié du XVIe siècle, le Grand-Coulonge appartient à une famille de magistrats venus d'Angers, les Chalopin, seigneurs d'Aubigné. D'après les travaux de Gérard d'Ambrières, Jean Chalopin y résidait en 1558 ; celui-ci ne s'étant semble-t-il pas marié, une nouvelle indivision est ensuite établie entre ses frères et sœurs. Il faut attendre la fin du XVIe siècle pour y mettre fin et réunifier le Grand-Coulonge. Progressivement, François Le Tessier, père et fils, sieurs de la Guindonnière, rachètent les parties du Grand-Coulonge, dont la veuve du père, Andrée Eveillard, produit les contrats en 1597. Au décès de cette dernière en 1601, le partage de sa succession inclut en premier lot "les trois cinquièmes parties du lieu terre fief et seigneurie de Grand Coulonge". Le 26 mars 1602, François le Tessier fils achète finalement le reste du "lieu terre fief et seigneurie du Grand Coullonges dont la principale mayson est située en la paroisse de Fourmentières près Chasteaugontier" à René Chalopin.

Le domaine se trouve ainsi réuni dans les mains d'une famille originaire d'Angers, magistrats à Château-Gontier, sans doute issue du commerce de textiles comme le suggère son nom, les Le Tessier, qui se disent dès lors "sieurs de Coulonge". On peut voir dans la fondation de la chapelle, et peut-être dans la remise en état du pigeonnier, le souci d'anoblir son rang pour une famille issue de la bourgeoisie de robe. Il n'est pas interdit de penser que le logis médiéval fut également remanié pour être mis au goût du jour, à l'image des maisons de maître de campagne angevines ou lavalloises. Une nouvelle fois, les travaux de Gérard d'Ambrières, s'appuyant sur les archives Le Tessier, permettent d'approfondir la généalogie de cette famille. Depuis la fin du XVIe siècle, elle est propriétaire du Grand-Coulonge, mais aussi du Grand-Douaillon à Gennes et de Mirwault à Azé. Frères de François, Charles et Gabriel Le Tessier sont respectivement conseiller et greffier au présidial de Château-Gontier. Charles Le Tessier rend aveu en 1642 et réside en sa maison seigneuriale de Coulonge en 1656 ; sa succession en 1663 fait état du Grand-Coulonge, mais aussi de Douaillon, de la closerie de la Maisonneuve et de la seigneurie des Roches à Gennes. Après quelques complications, le Grand-Coulonge revient à sa fille Georgine, épouse de Michel de la Barre, sieur de la Baumerie.

En 1680, c'est leur fils Michel de la Barre, prêtre et chanoine de Saint-Just de Château-Gontier, qui rend aveu du Grand-Coulonge. En 1673, celui-ci supplie l'évêque de pouvoir dire la messe dans sa chapelle de Coulonge. La propriété passe ensuite à sa nièce Renée le Cercler de la Gautraye, puis la cousine de cette dernière Marie Allaire, laquelle rend aveu à son tour en 1741. S'ensuit un nouveau partage, où est ainsi décrit le Grand-Coulonge : "la maison de maître ou logis dudit lieu, chapelle, cour, fuye, pavillon avec four, étable et pépinière au bout dudit corps de logis vers le nord, ainsy que paroît l'ancienne tranchée, jardin, verger, fossés, le tout en un tenant, et le puits en ledit jardin [...]". Si le Grand-Coulonge est systématiquement présenté comme une maison de maître au XVIIIe siècle, rien ne permet d'en connaître précisément l'aspect, mais il est probable que le manoir médiéval avait disparu au profit d'une demeure plus confortable, comme le suggèrent les descriptions postérieures.

Une résidence de campagne en périphérie de Château-Gontier

Curé d'Ampoigné et chapelain de Coulonge depuis 1758, Joseph Le Tessier rachète progressivement les parties du Grand-Coulonge, où il décède en 1776. La propriété passe alors à son frère, François Le Tessier-Douaillon, avocat à Château-Gontier et maire de la ville de 1780 à 1789. Paradoxalement, le fils de ce dernier, Julien-Joseph Le Tessier-Coulonge, n'en fut jamais propriétaire, ayant émigré à la Révolution. C'est son frère François-Pierre Le Tessier-Douaillon qui en hérita. Le 11 thermidor an II (28 juillet 1794), la succession de leur père citait "la maison de réserve de Coulonge, bâtiments, logemens, cour, rues issues et jardin en dépendant", ainsi que la métairie du Haut-Coulonge, la métairie du Bas-Coulonge et la closierie de Coulonge en dépendant, probablement issus des multiples démembrements des siècles précédents. Le 6 thermidor an IV (24 juillet 1796), François-Pierre Le Tessier soumettait à l'administration des biens nationaux pour estimation "la maison de réserve de Coulonge distribuée d'un sallon sans cheminée, une salle à cheminée et cuisine, quatre chambres à cheminée, grenier dessus, une cave et deux caveaux, une laverie, une cour contenant deux cordes et demie, écuries et étables, une chapelle, une fuye, une autre cour où est un engard contenant icelle deux cordes".

La description de la demeure faite en 1796, si elle n'était imprécise, pourrait coïncider avec la demeure actuelle, qui figure sur le plan cadastral napoléonien de 1836. Néanmoins, les décors de façade en tuffeau, dans la continuité du goût néoclassique du XVIIIe siècle, renvoient davantage à une datation des premières décennies du XIXe siècle. La demeure affiche une parenté étroite avec le manoir de Montvian à Bazouges (Château-Gontier), remanié à la même époque et dont la composition est très semblable, à l'exception du fronton et de quelques détails sculptés. Résidant tout à la fois à Château-Gontier, où il exerce comme avocat, et à Coulonge, François-Pierre Le Tessier-Douaillon (mort en 1818) pourrait être l'auteur des transformations de la demeure, à moins qu'il ne s'agisse de fils François. La courte aile accolée au nord est quant à elle ajoutée dans la 2e moitié du XIXe siècle.

Le plan cadastral napoléonien donne un état du domaine en 1836. En plus de la maison mise au goût du jour, des fossés, de la chapelle et du pigeonnier conservés, on trouve également les remises et toits à bêtes toujours visibles au nord du logis, ainsi que des bâtiments de ferme à l'arrière dont il ne reste presque plus rien. Le long de la nouvelle route tracée au XVIIIe siècle entre Laval et Château-Gontier, se trouve un "jardin anglais" destiné à l'agrément, tandis que le jardin utilitaire et le verger sont placés à l'arrière de la propriété. La ferme du Grand-Coulonge est en grande partie reconstruite dans le 2e quart du XIXe siècle : l'édification d'un nouveau logis de ferme est signalée par les matrices cadastrales pour l'année 1847. On note alors le soin apporté à la modernisation de la ferme, à travers la construction de bâtiments réguliers, fonctionnels et esthétiques comme en témoignent les décors en briques et l'avant-corps à pans coupés du logement. Des bâtiments plus anciens situés au centre de la cour ont depuis été démolis. La propriété demeure aux descendants des Le Tessier, dont le nom se perd à partir du mariage d'Augustine Le Tessier-Douaillon avec Daniel Daudier en 1848. La famille de Quatrebarbes est propriétaire du Grand-Coulonge à compter de la fin du XIXe siècle.

Période(s) principale(s) : Moyen Age, milieu 16e siècle, 17e siècle, limite 18e siècle 19e siècle, 2e quart 19e siècle, 2e moitié 19e siècle (?)

Période(s) secondaire(s) : 1er quart 21e siècle

Description

La demeure du Grand-Coulonge est édifiée à proximité de la Mayenne, sur le coteau en pente douce, à peu de distance de la sortie nord de l'agglomération de Château-Gontier.

Le logis, orienté à l'ouest, dirige sa façade principale vers la vallée. Celle-ci présente une élévation ordonnancée à trois travées ; la travée centrale est mise en valeur par son traitement en pierre de taille de tuffeau. La façade présente un décor sculpté soigné. Quatre pilastres colossaux ornés de chapiteaux ioniques rythment l'élévation et soutiennent l'entablement coiffé d'une corniche à denticules. La porte, cintrée, présente une imposte en éventail ; l'encadrement comprend deux pilastres, une agrafe saillante et un larmier mouluré. Les fenêtres de l'étage sont ornées d'appuis et d'encadrements moulurés avec agrafes saillantes. La façade postérieure, dépouillée, présente trois travées, des chainages d'angles harpés, des encadrements de baies saillants, une corniche moulurée et trois lucarnes à frontons triangulaires. La courte aile accolée au nord, correspondant à une cuisine, présente un toit brisé ajouré de lucarnes à ailerons et frontons triangulaires. La distribution des salons et salle à manger du rez-de-chaussée, orientés vers la vallée, s'articule autour du vestibule abritant l'escalier en bois, placé à l'arrière.

La chapelle, derrière le logis, est orientée ; c'est un simple édifice rectangulaire, coiffé d'un toit à deux pans et couronné d'un clocheton sans ornement. La porte est surmontée d'un linteau segmentaire en tuffeau sculpté en accolade. La baie axiale et celle aménagée dans le mur sud sont trilobées. On note la présence, à l'intérieur, d'un lavabo liturgique décoré d'une accolade moulurée. Le revêtement en lambris a été refait mais la charpente est d'origine : les entrails et poinçons sont bagués et les entretoises reposant sur les murs gouttereaux sont moulurées.

Situé tout près de la chapelle, le pigeonnier ou fuie présente un plan circulaire et une couverture en dôme percée de trois lucarnes. Sous le toit se trouve le cordon en pierre et la bande d'enduit empêchant l'accès aux animaux nuisibles. La porte présente un encadrement très irrégulier, assemblage de blocs de grès et de schistes. L'intérieur conserve ses boullins

rectangulaires maçonnés en brique, incrustés dans le mur en moellons, le tout recouvert d'enduit. La charpente, restaurée, repose sur deux entrants en croix et un poinçon autour duquel se déploie une enrayure. L'encoche destinée à l'axe tournant portant l'échelle est encore visible.

La ferme se développe à l'arrière de la propriété. En fond de cour à l'est, le logis des fermiers est traité de façon remarquable, avec son avant-corps à trois pans et son positionnement légèrement surélevé, d'où il semble rivaliser avec la demeure des maîtres. Les angles, les encadrements des ouvertures et le bandeau sont en briques, le soubassement est en schiste apparent, le reste de l'élévation est enduit, induisant une certaine polychromie de la façade. Les baies du rez-de-chaussée sont cintrées, tandis que celles du surcroît sont en arc segmentaire. La croupe du toit de l'avant-corps est coiffée d'une clochette. Un puits couvert est visible à proximité de la maison. Les dépendances agricoles (écurie, étable et soues à cochons), disposées sans symétrie autour de la cour, reprennent ponctuellement les mêmes formes d'ouvertures aux encadrements de briques. Le préau adossé à l'écurie pouvait servir d'abri à un pressoir ou une charrette.

Le jardin d'agrément se déploie devant la demeure principale. L'ancienne plateforme endouée encore visible est aménagée en parterre de pelouse, avec une double haie de laurier mettant en valeur l'entrée du logis. Au-delà du fossé désormais à sec, le parc est traité à l'anglaise ; il est traversé par une allée sinueuse partant du portail de la propriété et rejoignant les remises placées à côté de la demeure. On remarque de l'autre côté de la demeure les restes de murs de clôture, une élégante porte de jardin ainsi qu'un petit pavillon sevrant sans doute à entreposer les outils.

A quelques centaines de mètres, près du Petit-Coulonge, se dresse encore l'ancien moulin à vent seigneurial, tour en maçonnerie circulaire aujourd'hui transformée en maison.

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : schiste, moellon, enduit ; calcaire, pierre de taille

Matériau(x) de couverture : ardoise

Étage(s) ou vaisseau(x) : sous-sol, rez-de-chaussée, 1 étage carré

Couvrements : charpente en bois apparente

Élévations extérieures : élévation ordonnancée

Type(s) de couverture : toit à longs pans, croupe

Escaliers : escalier intérieur : escalier tournant, en charpente

Typologies et état de conservation

État de conservation : bon état, restauré

Décor

Techniques : sculpture

Représentations : ornement architectural, ordre ionique, ordre colossal

Précision sur les représentations :

Façade principale du logis scandée de pilastres colossaux à chapiteaux ioniques.

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété d'une personne privée

Références documentaires

Documents d'archive

- Archives départementales de la Mayenne ; B 2800. **Procédure judiciaire concernant un vol à la maison de maître de Coulonge en Fromentières, 1770.**
- Archives départementales de la Mayenne ; E 25, E 26. **Amendes et remembrances des plaids de la seigneurie de Fromentières, XVe-XVIe siècles.**
- Archives départementales de la Mayenne ; MS 80/25-3. **Monographie communale de Fromentières, 1899.**
- Archives départementales de la Mayenne ; 3 P 169-170, 577, 1492. **Matrices cadastrales, registres des augmentations et diminutions de construction de la commune de Fromentières, XIXe-XXe siècles.**

- Archives départementales de la Mayenne ; Q 183. **Biens nationaux, estimations des propriétés de Le Tessier émigré, 1796.**
- Archives privées. **Fonds de la famille Le Tessier ; papiers concernant le Grand-Coulonge à Fromentières, XVIIe-XVIIIe siècles.**

Documents figurés

- **Collection de cartes postales anciennes des communes de la Mayenne.** (Archives départementales de la Mayenne ; 5 Fi).
- **Plan cadastral napoléonien de Fromentières, 1833.** (Archives départementales de la Mayenne ; 3 P 2696).
- **Carte postale du Grand-Coulonge en Fromentières, milieu XXe siècle.** (Archives privées).

Bibliographie

- ANGOT, Alphonse (abbé). **Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne.** Laval : Goupil, 1902.
- ANGOT, Alphonse. **La Mayenne : sites, monuments et souvenirs du département.**

Périodiques

- AMBRIERES (d'), Gérard. **"Coulonge et ses propriétaires (1400-1800)".** Province du Maine, 5e s., t. 3, octobre-décembre 1989.
p. 351-370

Illustrations



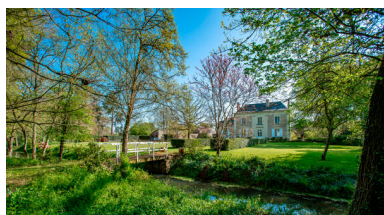
Le Grand-Coulonge sur le cadastre napoléonien de 1833.
Repro. Allison Haugmard
IVR52_20235300063NUCA



La demeure, la chapelle et le pigeonnier, carte postale du début du XXe siècle.
Repro. Allison Haugmard
IVR52_20215300113NUCA



Une vue aérienne des bâtiments, carte postale du milieu du XXe siècle.
Repro. Allison Haugmard
IVR52_20225301074NUCA



La demeure dans son parc.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20235300304NUCA



La demeure dans son parc.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20235300303NUCA



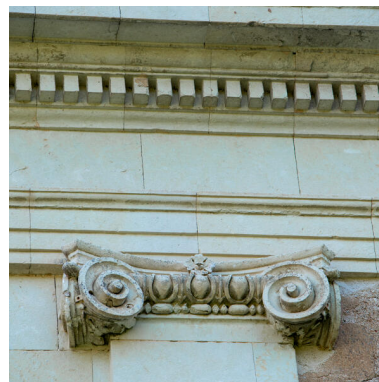
La demeure, élévation antérieure.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20235300301NUCA



La porte principale de la demeure.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20235300300NUCA



Un détail d'un larmier
et d'un appui de fenêtre.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20235300306NUCA



Un détail d'un pilastre
et de la corniche.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20235300305NUCA



La demeure, élévation antérieure.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20235300282NUCA



La demeure, élévation postérieure.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20235300288NUCA



La porte postérieure de la demeure.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20235300284NUCA



L'aile nord de la demeure.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20235300283NUCA

L'escalier de la demeure.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20235300279NUCA



La demeure, la chapelle
et le pigeonnier.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20235300289NUCA



La chapelle et le pigeonnier.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20235300296NUCA



La chapelle.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20235300290NUCA



La chapelle.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20235300287NUCA



La porte de la chapelle.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20235300285NUCA

L'intérieur de la chapelle.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20235300276NUCA



L'intérieur de la chapelle,
détail du couvrement.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20235300278NUCA



L'intérieur de la chapelle,
le lavabo liturgique.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20235300277NUCA



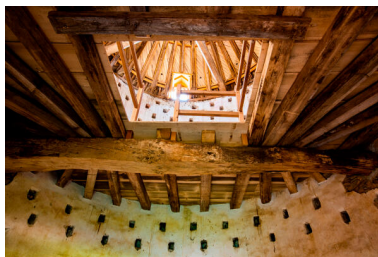
Le pigeonnier.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20235300280NUCA



Le pigeonnier.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20235300291NUCA



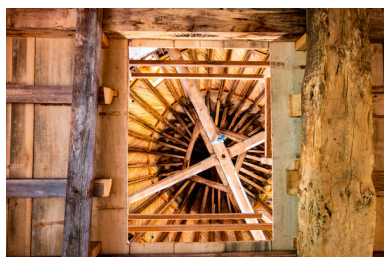
La porte du pigeonnier.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20235300281NUCA



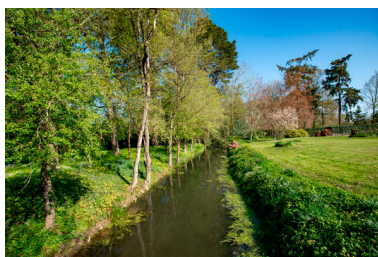
L'intérieur du pigeonnier.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20235300273NUCA



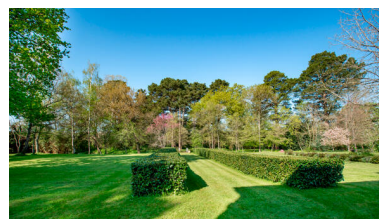
L'intérieur du pigeonnier, les boulins.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20235300275NUCA



L'intérieur du pigeonnier, la charpente.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20235300274NUCA



L'ancienne douve.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20235300302NUCA



Le parc.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20235300299NUCA



Une porte de jardin.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20235300286NUCA



Les bâtiments de ferme.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20235300307NUCA



La cour de ferme.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20235300298NUCA



Le logis du fermier.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20235300293NUCA



Le logis du fermier,
détail de l'avant-corps.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20235300294NUCA



La grange-étable.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20235300295NUCA



La grange-étable.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20235300297NUCA



Des dépendances agricoles.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20235300292NUCA



L'ancien moulin à vent.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20235300308NUCA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

Les résidences de plaisance de l'aire d'étude "rivière Mayenne" (IA53004256)

Oeuvre(s) contenue(s) :

Auteur(s) du dossier : Pierrick Barreau

Copyright(s) : (c) Conseil départemental de la Mayenne ; (c) Région Pays de la Loire - Inventaire général



Le Grand-Coulonge sur le cadastre napoléonien de 1833.

Référence du document reproduit :

- **Plan cadastral napoléonien de Fromentières, 1833.** (Archives départementales de la Mayenne ; 3 P 2696).

IVR52_20235300063NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Allison Haugmard

Date de prise de vue : 2023

(c) Archives départementales de la Mayenne
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La demeure, la chapelle et le pigeonnier, carte postale du début du XXe siècle.

Référence du document reproduit :

- **Collection de cartes postales anciennes des communes de la Mayenne.** (Archives départementales de la Mayenne ; 5 Fi).

IVR52_20215300113NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Allison Haugmard

Date de prise de vue : 2021

(c) Archives départementales de la Mayenne
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Une vue aérienne des bâtiments, carte postale du milieu du XXe siècle.

Référence du document reproduit :

- **Carte postale du Grand-Coulonge en Fromentières, milieu XXe siècle.** (Archives privées).

IVR52_20225301074NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Allison Haugmard

Date de prise de vue : 2022

(c) Archives départementales de la Mayenne ; (c) Collection particulière
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La demeure dans son parc.

IVR52_20235300304NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La demeure dans son parc.

IVR52_20235300303NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La demeure, élévation antérieure.

IVR52_20235300301NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La porte principale de la demeure.

IVR52_20235300300NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Un détail d'un larmier et d'un appui de fenêtre.

IVR52_20235300306NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Un détail d'un pilastre et de la corniche.

IVR52_20235300305NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La demeure, élévation antérieure.

IVR52_20235300282NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La demeure, élévation postérieure.

IVR52_20235300288NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La porte postérieure de la demeure.

IVR52_20235300284NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



L'aile nord de la demeure.

IVR52_20235300283NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation

L'escalier de la demeure.

IVR52_20235300279NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général

communication soumise à autorisation, reproduction soumise à autorisation



La demeure, la chapelle et le pigeonnier.

IVR52_20235300289NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La chapelle et le pigeonnier.

IVR52_20235300296NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La chapelle.

IVR52_20235300290NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La chapelle.

IVR52_20235300287NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La porte de la chapelle.

IVR52_20235300285NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation

L'intérieur de la chapelle.

IVR52_20235300276NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication soumise à autorisation, reproduction interdite



L'intérieur de la chapelle, détail du couvrement.

IVR52_20235300278NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



L'intérieur de la chapelle, le lavabo liturgique.

IVR52_20235300277NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Le pigeonnier.

IVR52_20235300280NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Le pigeonnier.

IVR52_20235300291NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La porte du pigeonier.

IVR52_20235300281NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



L'intérieur du pigeonnier.

IVR52_20235300273NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



L'intérieur du pigeonnier, les boulins.

IVR52_20235300275NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



L'intérieur du pigeonnier, la charpente.

IVR52_20235300274NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



L'ancienne douve.

IVR52_20235300302NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Le parc.

IVR52_20235300299NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Une porte de jardin.

IVR52_20235300286NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Les bâtiments de ferme.

IVR52_20235300307NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La cour de ferme.

IVR52_20235300298NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Le logis du fermier.

IVR52_20235300293NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Le logis du fermier, détail de l'avant-corps.

IVR52_20235300294NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La grange-étable.

IVR52_20235300295NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La grange-étable.

IVR52_20235300297NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Des dépendances agricoles.

IVR52_20235300292NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



L'ancien moulin à vent.

IVR52_20235300308NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation